



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2804
29 avril 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Macron réélu, les travailleurs devront se battre pour défendre leurs intérêts



Ukraine

**La guerre et
les surenchères
de l'impérialisme**

Page 8

Vive le 1^{er} Mai

**Journée de lutte
internationale
des travailleurs**

Page 6

La Fête

**Les 27, 28
et 29 mai
à Presles**

Page 16

Leur société

- Après le deuxième tour : faire renaître la conscience de classe **3**
- Des candidats de Lutte ouvrière aux élections législatives **3**
- Mélenchon : troisième tour de manège **4**
- Contre l'extrême droite : le vote Macron ne protège de rien **4**
- Le vote Le Pen en outre-mer : le rejet de Macron **5**
- Augmentation des salaires : une revendication vitale **5**
- 1^{er} Mai : faire entendre les intérêts des travailleurs **6**
- Cac 40 : les patrons s'éclatent **6**
- Seillière condamné : une goutte d'eau dans un océan de profits **6**
- Tarif aérien : de haut vol ! **6**
- Santé : à bas le secret des affaires **7**
- Réfugiés d'Ukraine : une discrimination inacceptable **7**
- École Louis-Pasteur - Saint-Denis : non aux mutations forcées ! **7**
- Viol au 36 Quai des Orfèvres : les policiers acquittés **11**
- Mortalité infantile : en hausse, comme la pauvreté **11**
- Ehpad Bridge : le scandale et les affaires continuent **11**
- Ehpad - Bagneux : Orpea doit rendre des comptes **11**

Dans le monde

- Guerre en Ukraine : les surenchères de l'impérialisme **8**
- Île Maurice : colère contre l'inflation **8**
- Soudan : la population ne plie pas **9**
- Nigeria : la malédiction des compagnies pétrolières **9**
- Vaccins anti-Covid : un gâchis criminel **9**
- Rachat de Twitter : ça gazouille en Bourse **10**
- Métaux : au bonheur des spéculateurs **10**
- Pêche illégale : des justiciers verts comme des dollars **10**

Dans les entreprises

- Accident de Brétigny **12**
- SNCF - Nantes **12**
- La Sécu coupe les vivres des malades **12**
- Safran - Villaroche **13**
- Soins d'urgence - Le Havre **13**
- Usines Faurecia - Siedoubs **13**
- P&O Ferries **14**
- Plantation Bois-Debout Guadeloupe **14**
- Thales : pas d'embargo pour les profits **14**
- Déchets toxiques : pollueurs, mais pas payeurs **14**
- Téléphonie **15**
- Scopelec **15**

La fête de Lutte ouvrière 16

Macron réélu, les travailleurs devront se battre pour leurs intérêts

Avec 58,5% des suffrages, Macron est largement réélu. Ceux qui ont de bonnes raisons de s'en réjouir sont à chercher dans la grande bourgeoisie, qui a vu ses affaires, ses profits et ses fortunes prospérer sous son quinquennat.

Pour le monde du travail, l'élimination de Le Pen n'est même pas un soulagement puisqu'elle s'est faite au profit de Macron, l'ennemi avéré des exploités.

C'est d'ailleurs parce que le second tour n'a laissé le choix qu'entre la millionnaire d'extrême droite travestie en démagogue des pauvres, et l'homme de la grande bourgeoisie, que l'abstention a été aussi importante dans les quartiers populaires.

De façon ouverte ou implicite, nombre de partis et de syndicats ont appelé les travailleurs à voter pour Macron. Contrairement à ce qu'ils ont pu dire, celui-ci ne nous protégera pas de l'extrême droite.

La défaite de Le Pen ne doit pas masquer sa progression en voix, qui sera un encouragement pour les individus et les groupuscules d'extrême droite, anti-ouvriers et racistes. Le succès de la campagne de Le Pen et de celle de Zemmour en poussera peut-être certains à passer à l'action. Et, n'en doutons pas, ils auront le soutien moral, si ce n'est actif, de tous ceux qui, au cœur même de l'appareil d'État, dans la police et l'armée, portent eux aussi des projets fascistes.

Ceux qui ont cru faire barrage à l'extrême droite et à la menace fasciste en passant quelques minutes dans l'isoloir doivent réaliser la pression croissante de ces idées sur la société. Elle a déjà poussé Macron à faire des concessions aux forces les plus réactionnaires de la société. Elle s'exercera plus fortement encore demain et amènera Macron lui-même à faire du Le Pen.

Bien sûr, parmi les 13 millions d'électeurs de Le Pen, beaucoup ne sont pas des racistes, des fachos adeptes de la remigration ou des policiers islamophobes. Nombre de femmes et d'hommes des classes populaires ont voté Le Pen pour chasser Macron. C'est ce que révèlent les résultats de l'Outre-Mer, où Le Pen est arrivée en tête, alors même qu'au premier tour le mécontentement s'était exprimé avec le bulletin Mélenchon.

Pour bien des ouvriers, chômeurs et retraités pauvres, la haine vis-à-vis de Macron était plus forte que tout et elle les a conduits à voter Rassemblement national. Ce faisant, ils ont renforcé l'extrême droite, c'est-à-dire leurs pires

ennemis.

Dans le monde ouvrier, la désorientation politique mène les uns à l'indifférence de l'abstention, les autres vers le piège des illusions électorales les conduisant à croire que leur sort dépend de l'élection d'Untel ou d'Unetelle.

Cette situation est de la responsabilité des partis de gauche. Car qui a remplacé les combats militants des travailleurs dans les entreprises par les combats électoraux ? Et, une fois élu, qui a déçu et déboussolé les classes populaires en adoptant la même politique anti-ouvrière que les partis de droite, si ce n'est le Parti socialiste, flanqué ou non du Parti communiste ? Les mêmes ont achevé de brouiller les repères politiques, en faisant passer des ennemis des travailleurs pour des sauveurs, au nom du front républicain. Et c'est encore ce qu'ils viennent de faire avec Macron !

Il ne s'agit ni de rire, ni de pleurer, mais de comprendre : tant qu'on en reste à chercher un représentant dans le personnel politique respectueux du système bourgeois, on ne peut qu'être perdant.

Dans le cadre du capitalisme, il ne peut pas y avoir de bon président pour les travailleurs. Aucun président de la République ne peut se rendre maître de l'inflation, de la crise économique ou des guerres. Tant que s'imposent les lois de la concurrence et de la compétitivité, aucun n'a le pouvoir de faire reculer l'exploitation et les inégalités qui créent tant de souffrances.

Le monde du travail n'avait rien à gagner dans cette élection, et il n'avait pas beaucoup à perdre. L'essentiel est qu'il retrouve sa combativité. Sa force a toujours été dans les luttes collectives, les grèves et les manifestations, et elle le restera.

Avec Macron au pouvoir, nous savons à quoi nous attendre : retraite à 65 ans, remise en cause du RSA, réhabilitation du salaire au mérite, cher à Sarkozy... Et, face à l'aggravation de la crise économique et à la volonté de la classe capitaliste d'en tirer profit, il aidera celle-ci à attaquer la condition ouvrière. Alors, l'avenir proche va dépendre de nous-mêmes, de notre capacité à faire front pour rejeter collectivement les attaques antiouvrières. Et, pour faire face aux menaces politiques de l'extrême droite, il faut renouer avec le combat contre le capitalisme, avec l'objectif ultime de mettre fin au pouvoir de la bourgeoisie.

Nathalie Arthaud



Après le deuxième tour : faire renaître la conscience de classe

Pour se faire réélire, Macron a bénéficié des voix d'une petite fraction de la population, celle qui ne vit pas trop mal et prie le ciel tous les matins pour que rien ne change. Elle a été rejointe par ceux qui, à tort, croyaient se protéger ainsi de l'extrême droite.

Mais, au total, il n'a été élu que par 38 % des inscrits. Une majorité de la population non seulement n'a pas voté pour lui mais même le vomit littéralement. Faute de consensus, le pouvoir de Macron, sa faculté à gouverner le pays, c'est-à-dire à faire le travail nécessaire au grand capital, reposera de plus en plus sur l'appareil de l'État. Dans ces conditions, non seulement l'extrême droite ne peut que monter mais, sans même

encore accéder au pouvoir, elle fera pression sur le gouvernement en place. Il suffit de se souvenir de la surenchère anti-migrants et islamophobe du gouvernement, de la répression féroce des manifestants gilets jaunes, de la succession d'états d'urgence dont on ne sort plus, des surenchères policières, pour avoir une idée de l'avenir immédiat. Les prétentions politiciennes d'un Mélenchon et de ses alliés sont à évaluer à cette aune

et, plus encore, aux catastrophes économiques et militaires qui se dessinent et qui accélèreraient le durcissement du pouvoir de la grande bourgeoisie.

En face, le moins que l'on puisse dire est que le monde du travail n'a pas réagi avec ensemble. Il semble que tous les cas de figure aient existé. On notera simplement d'anciennes villes rouges, particulièrement dans les Hauts-de-France, mettant Le Pen en tête au premier tour et majoritaire au second. D'autres villes ouvrières ont placé Mélenchon en tête, puis Macron ou, comme aux Antilles, Le Pen au deuxième tour. Cette disparité, et la disparité plus grande encore

des raisonnements et des illusions qui ont accompagné cet épisode, démontrent bien sûr que les travailleurs pensent qu'un bulletin de vote peut les protéger, par l'intermédiaire d'un sauveur, qu'ils le voient en la personne de Macron, de Le Pen ou de Mélenchon. Des millions de travailleurs se sont rendus aux urnes pour des millions de raisons, sauf une, la conscience d'appartenir à une classe sociale particulière, ayant des intérêts particuliers à défendre contre les exploitateurs, et un monde à gagner.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Sans remonter aux débuts du mouvement ouvrier, le PCF, quoiqu'il défende l'ordre social depuis les années 1930, se présentait encore dans les années 1970 comme le parti des travailleurs, contre le grand patronat. Le vote pour le PCF suivait les contours de la classe ouvrière, de son organisation, de l'implantation militante. On le trouvait aussi bien dans les communes des banlieues des grandes villes, avec leurs couches superposées d'immigrés composant la classe ouvrière, que dans les petites villes groupées autour d'une seule usine. Le PS, regroupant lui aussi dans chaque commune un électorat de salariés, complétait le

tableau, quand bien même ses trahisons étaient innombrables. La gauche, que cherchent aujourd'hui les commentateurs politiques et que Mélenchon est tout juste capable de mimer, existait par son lien avec le mouvement ouvrier, ses militants, ses organisations, son passé, ses luttes. Au-delà des reniements des dirigeants, il restait des hommes et des femmes dévoués à leur classe, dans les usines et les quartiers. Il restait, même déformée, la conscience d'appartenir au monde du travail.

Cette situation est révolue, la plus grande partie de ces militants ont disparu ou se sont démoralisés. De reniement en reniement des dirigeants politiques et syndicaux, on en est arrivé au 24 avril 2022, c'est-à-dire à l'inexistence d'un vote ouvrier, indiquant le profond recul de la conscience de classe. Pourtant, la vie des travailleurs, l'exploitation vécue ensemble, la communauté des situations d'un bout à l'autre du pays et au-delà des frontières, l'arrogance du patronat, poussent jour après jour à la renaissance de cette conscience. Cela ne pourra se faire sans militants, c'est donc la tâche des nouvelles générations.

Paul Galois



Affiches du PCF du Pas-de-Calais en 1952.

Des candidats de Lutte ouvrière aux élections législatives

Le scrutin présidentiel à peine achevé, les grandes manœuvres entre les partis aspirant à gouverner les affaires de la bourgeoisie ont recommencé en vue des élections législatives.

Macron cherche à obtenir une majorité lui permettant d'appliquer sa politique anti-ouvrière annoncée pendant sa campagne. Ses opposants, Le Pen et Mélenchon, prétendent que ces élections législatives constitueront un troisième tour de la présidentielle, que la politique qui va être menée dépendra du nombre de députés. Ils savent très bien qu'il n'en est rien. Le véritable pouvoir n'est pas à l'Assemblée, ni même à l'Élysée, mais dans les conseils d'administration des grandes entreprises qui dominent l'économie. Quel que soit le futur gouvernement, il

se soumettra aux exigences de la bourgeoisie et poursuivra la même politique que ses prédécesseurs en faveur des plus riches.

Aucune élection ne peut protéger les travailleurs et leur éviter d'avoir à faire grève. Pour s'opposer aux coups portés par le patronat, les travailleurs ne pourront compter que sur leur capacité à s'organiser et à se mobiliser, massivement et avec détermination, quel que soit le gouvernement en place.

Lutte ouvrière présente des candidats dans les 546 circonscriptions de

métropole et de l'île de La Réunion, et Combat ouvrier en présente également dans les huit circonscriptions de Martinique et de Guadeloupe. Ces candidates et ces candidats défendront le programme de lutte que Nathalie Arthaud a popularisé pendant la campagne

présidentielle et affirmeront que le camp des travailleurs doit se faire entendre, s'organiser et se battre pour défendre ses intérêts. Ouvriers, employés, hospitaliers, auxiliaires de vie, enseignants, agents de caisse, manutentionnaires, postiers, etc. tous

nos candidats et leurs suppléants sont issus du monde du travail.

La liste complète des candidats et une carte interactive figureront sous peu sur le site Internet <https://www.lutte-ouvriere.org/legislatives>

Marc Rémy



Fête de Lutte ouvrière

Marseille

Le 8 mai
à partir de 11 heures
Parc des loisirs de Valabre
RD7 – Gardanne

Mélenchon : troisième tour de manège

Mélenchon appelle les électeurs de gauche à le propulser Premier ministre de Macron par un vote majoritaire aux législatives de juin. Cette politique, qui a été celle du PS et du PC depuis plusieurs décennies, est un piège pour la classe ouvrière.

Même si Mélenchon cherche à donner à l'Union populaire une apparence radicale, il n'est pas plus crédible que Mitterrand, son modèle, affirmant en 1971 : « Celui qui n'accepte pas la rupture avec la société capitaliste (...) ne peut pas être adhérent du Parti socialiste. »

À l'époque, Mitterrand avait obtenu des dirigeants du PC qu'ils mobilisent leurs militants pour faire campagne pour lui, lui permettant sa victoire en 1981. Le résultat a été désastreux pour la classe ouvrière. Dès 1983, la gauche au pouvoir tournait le dos à toutes

ses promesses, bloquant les salaires, licenciant des dizaines de milliers de travailleurs, notamment dans la sidérurgie et la téléphonie. Elle démoralisa ainsi profondément les militants et les électeurs du PS et du PC, favorisant la montée des idées réactionnaires, désorientant les travailleurs, au point qu'une partie d'entre eux en est arrivée à voter pour l'extrême droite.

Les cohabitations ont aussi été testées. La dernière en date est celle entre Chirac, dans le rôle du président, et Jospin dans celui du Premier ministre d'un gouvernement

de « gauche plurielle », entre 1997 et 2002. C'est précisément à la fin de cette cohabitation que l'extrême droite parvint pour la première fois au second tour de l'élection présidentielle, en la personne de Le Pen père.

Mélenchon affirme que les législatives peuvent permettre de « battre Macron » et de « choisir un autre chemin ». Mais, encore une fois, il trompe les travailleurs en essayant de leur faire croire que leur sort dépend des politiciens au gouvernement, alors que la réalité du pouvoir appartient à la grande bourgeoisie qui domine toute la société.

Par ailleurs, comment croire qu'on aura une Assemblée nationale composée pour moitié de députés Union populaire ? D'une



part, le mode de scrutin des législatives et le calendrier électoral ont été conçus de façon à favoriser les partis qui se partagent le pouvoir. De plus, si l'Assemblée reflétait fidèlement les rapports de force électoraux, elle serait aujourd'hui très majoritairement de droite. Mélenchon le sait. En réalité, son objectif n'est pas de s'installer à Matignon, mais d'augmenter le nombre de

députés de LFI, et d'asseoir la domination de son parti à gauche.

Dans un monde qui s'enfonce de crise en crise à une échelle planétaire, les travailleurs conscients n'ont pas à placer leurs espoirs dans l'élection de députés. Le seul espoir réaliste tient dans leur capacité à se mobiliser pour renverser le pouvoir des capitalistes.

Thomas Baumer

Contre l'extrême droite : le vote Macron ne protège de rien

Au second tour de l'élection présidentielle, Le Pen a recueilli plus de 13 millions de voix, soit presque trois millions de plus qu'en 2017. Cette progression porte l'extrême droite à un niveau électoral encore jamais atteint.

Le plus inquiétant est qu'une partie importante de ces voix viennent des

milieux populaires, désorientés politiquement au point d'exprimer leur rejet

de Macron en votant pour une ennemie avérée. Le Pen est en effet prête à mener une politique autoritaire et violente au service des capitalistes.

Ces résultats électoraux reflètent la poussée réactionnaire dans le pays, qui ne se limite pas aux candidats de l'extrême droite. Car on a vu l'ensemble des politiciens reprendre une partie de ses thèmes de prédilection : l'insécurité, l'immigration, le nationalisme. Ces scores record de l'extrême droite ne peuvent donc que renforcer les apprentis fascistes qui existent dans ce pays, les pousser à se faire entendre, à se faire voir de plus en plus, au-delà des péripéties électorales.

D'autant plus que le courant d'extrême droite est présent au cœur même de l'appareil d'État. Cela fait des années que des témoignages de violences policières, de racisme au sein de la police, montrent à quel point ces idées y prospèrent. Dernièrement, des membres d'un groupe Facebook comptant plus de 7000 membres, « TN Rabiot Police officiel », ont été cités à comparaître par la justice pour des propos racistes. Ce n'est que le dernier des

scandales évoqués dans la presse, et ce groupe continue d'exister.

Le corps des officiers de l'armée a toujours été très marqué par les idées d'extrême droite. Les écoles militaires sont des hauts lieux de propagande de ces idées. Ceux qui évoquent une « armée républicaine » – entendez une armée démocratique au service de la population – mentent comme des arracheurs de dents. L'histoire de l'armée française est celle du soutien à Pétain, des guerres coloniales, de la torture, du coup d'État de l'OAS en 1961. Elle est un des meilleurs creusets pour former les cadres d'un courant fasciste.

Que cela ne s'exprime pas sur la place publique, l'armée devant rester la « grande muette », ne prouve rien. D'ailleurs ces dernières années, en lien avec la situation et la montée du courant d'extrême droite, certains officiers supérieurs ont tenu à sortir de leur réserve formelle et à se faire entendre. Au début de l'année 2021, des milliers de militaires avaient signé une lettre de généraux à la retraite annonçant qu'ils étaient tout disposés à « nettoyer le pays »,

montrant par là même que les hommes et les femmes prêts à diriger ou encadrer un véritable mouvement d'extrême droite s'imposent réellement dans le pays existant déjà. Ils sont prêts aussi à user de méthodes autoritaires, voire dictatoriales, pour mettre au pas les travailleurs si besoin. Et ils n'ont rien à craindre de Macron ou de ses semblables. Jamais les politiciens au service de la bourgeoisie ne s'attaqueront à eux, car ils ont besoin de cet appareil de répression.

Que ces forces fascisantes veuillent agir pour elles-mêmes, ou soient utilisées par un gouvernement contre le monde du travail, le danger existe et ne disparaîtra pas de sitôt.

Face à cette menace les travailleurs conscients ne peuvent en aucune façon faire confiance à des combinaisons de gauche au gouvernement ou au Parlement. Ils ne pourront compter que sur eux-mêmes, sur les perspectives qu'ils peuvent offrir à la société en se battant contre le système capitaliste, source fondamentale de tous ces maux.

Charles Legoda

CAPTURE D'ÉCRAN



Jeunes obligés de se mettre à genoux lors d'une interpellation policière à Mantes-la-Jolie en décembre 2018.

Le vote Le Pen en outre-mer : un rejet de Macron

Marine Le Pen a remporté une très large majorité au deuxième tour de l'élection présidentielle dans les quatre départements et régions d'outre-mer, hors océan Pacifique : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion.

L'ampleur du score confine à un plébiscite : près de 70 % des voix en Guadeloupe ; plus de 60 % à la Martinique et la Guyane, près de 60 % à La Réunion.

Naguère, des groupes de militants nationalistes et d'extrême gauche empêchaient Jean-Marie Le Pen d'atterrir en Guadeloupe et en Martinique, avec l'assentiment de la population. Cette époque était révolue bien avant ce deuxième tour. Il y a quelques semaines, la dirigeante du Rassemblement national s'était rendue en Guadeloupe pour la première fois. Une cinquantaine de militants nationalistes et communistes révolutionnaires avaient alors manifesté devant les locaux de France télévision puis à son hôtel. L'interview qu'elle devait donner n'avait pu avoir lieu. Les organisateurs de cette manifestation n'ont alors pas trouvé un membre de la population, en dehors du milieu militant, pour les soutenir. Ce qui revenait le

plus souvent était : « *Il fallait la laisser parler* », puis, « *Il faudrait l'essayer, elle aussi.* »

Marine Le Pen aura bien réussi sa dédramatisation. L'argument de son racisme, auquel la population en majorité noire et indienne était si sensible, ne marche plus depuis longtemps déjà. De plus, avec l'effondrement des grands partis de gauche (PS, PC) et de droite, les notions de droite, de gauche et d'extrême droite ne sont plus du tout des repères dans la population.

Son seul repère a été l'opposition au président en place. Les mêmes qui avaient très massivement voté pour Mélenchon, qui arrivait de très loin en tête au premier tour, ont voté en grande majorité Le Pen au deuxième tour avec un supplément de voix important. Par exemple, les cinq communes de Guadeloupe (La Désirade, Port-Louis, Petit-Canal, Sainte-Rose, Capesterre-Belle-Eau) ayant voté le plus pour Le Pen au deuxième tour avaient



Carrefour Market en Martinique au bout de 56 jours de grève.

voté parfois très massivement pour Mélenchon au premier tour. On ne peut donc pas dire, comme déclarent certains, que le vote Le Pen était un vote favorable au programme du Rassemblement national, un vote d'adhésion. On en est loin. Au deuxième tour, il y avait Macron et une opposante. L'électorat des Antilles-Guyane a voté pour l'opposante.

Le mécontentement est grand au sein de la population des Antilles-Guyane. La hausse des prix de ces derniers mois n'a fait que le renforcer.

La pauvreté gagne du terrain, le chômage oscille entre 18 et 25 %. La délinquance chez les jeunes des quartiers est quotidienne. Une grande désespérance règne dans la jeunesse. Les services publics sont de plus en plus déficients : celui de la poste, et surtout celui de l'eau courante, particulièrement en Guadeloupe.

La politique vaccinale du gouvernement aura aussi

joué dans ce vote. La révolte sociale du mois de novembre en Martinique et en Guadeloupe, partie de la suspension sans salaires de milliers de soignants, de médecins et d'infirmiers libéraux, sans aucune réponse du gouvernement autre que la répression, a renforcé dans la population ce sentiment d'être méprisée par Macron.

Des travailleurs en grève depuis des semaines à Carrefour Market, en Martinique, ont dit avoir voté Le Pen parce qu'ils sont en colère contre le gouvernement. D'autres travailleurs, syndiqués à la CGTM, ont dit la même chose. Le vote Le Pen a été en outre-mer plus qu'un rejet, un véritable vote de représailles contre Macron.

Que le mécontentement d'une bonne fraction des travailleurs et des classes populaires se soit porté si massivement sur le vote pour une dirigeante d'un parti d'extrême droite, fascisant, truffé de racistes, permet donc de mesurer la responsabilité de

la politique de Macron, mais aussi celle des grands partis de gouvernement de droite et de gauche. Ces partis et Macron ont fait le lit de l'extrême droite en augmentant le désespoir des classes populaires par leurs attaques antiouvrières, en affaiblissement considérablement les revenus de ces classes défavorisées.

Parmi les 50 % et plus d'abstentionnistes, il y en a aussi eu beaucoup, très mécontents, qui n'ont pas voulu choisir entre la peste et le choléra. Comme dans l'Hexagone.

Fort heureusement, les travailleurs de Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion, sont combatifs contre le patronat exploiteur. Par exemple, les travailleurs de Carrefour Market, en Martinique, qui ont voté Le Pen, sont encore en grève aujourd'hui.

Leur combativité et leurs luttes représentent un espoir pour l'avenir.

Pierre Jean-Christophe

Augmentation des salaires : une revendication vitale

Ces dernières semaines, les prix augmentent à toute vitesse, à commencer par ceux des carburants ou des produits de première nécessité. Cette hausse frappe en priorité les ménages les plus modestes, pour lesquels les prix à la pompe, ceux de l'énergie et des produits alimentaires occupent une part importante dans les dépenses.

La baisse de 18 centimes sur les carburants décrétée par le gouvernement prendra fin le 31 juillet. Il fallait s'y attendre, il s'agissait d'une mesure visant à gagner de la popularité avant l'élection présidentielle. De toute façon, les primes ne sont là que de façon provisoire, pour calmer le jeu pendant un temps, et elles ne remplaceront jamais une augmentation salariale.

Les prix des produits alimentaires grimpent aussi en flèche. Cela concerne 68 % d'entre eux dans les

grandes surfaces, la hausse atteignant jusqu'à 2,85 % chez les distributeurs premiers prix, où la matière première représente une part importante du prix. L'huile se paie jusqu'à 11 % plus cher, à commencer par celle de tournesol, l'Ukraine en étant le principal fournisseur, même si la récolte est celle de l'an dernier, avant la guerre. Quant aux pâtes, elles ont presque doublé avec 42,5 % de hausse. Cela frappe évidemment les ménages les plus modestes, qui s'approvisionnent dans

ces magasins.

À cause de la hausse des carburants et des matières premières, on entend le même refrain du haut jusqu'en bas de l'échelle de la distribution : on est bien obligé de répercuter cette

hausse, sinon, on court vers la faillite. C'est sans doute vrai pour nombre de petits commerçants ou d'artisans qui ont déjà du mal à s'en sortir en temps ordinaire – et encore, ce sont eux qui augmentent le moins leurs

prix de peur de perdre leur clientèle. Mais au bout de la chaîne se trouvent les travailleurs, les retraités, les chômeurs, tous bien obligés de subir ces augmentations ou de se priver, n'ayant personne au-dessous d'eux à qui les répercuter !

Un blocage de certains articles ou une mini prime versée selon le bon vouloir du gouvernement ne peuvent répondre à l'inflation qui se poursuit sur l'ensemble des produits. S'ils ne veulent pas sombrer dans la pauvreté, c'est une urgence vitale pour les travailleurs de se battre pour obtenir une augmentation des salaires, des retraites, et des aides répondant à leurs pertes de ressources, et leur indexation sur le coût de la vie.

Marianne Lamiral



1^{er} Mai : faire entendre les intérêts des travailleurs

Lutte ouvrière appelle à participer aux manifestations qui, comme chaque année, sont organisées le 1^{er} Mai, journée internationale de lutte des travailleurs.

Dans tous les pays, les capitalistes et les gouvernements à leurs ordres font payer la crise de leur système économique à la classe ouvrière. Partout ils tentent de diviser les travailleurs pour parvenir à leurs fins. Ces manifestations doivent être l'occasion d'affirmer l'unité de tous les travailleurs, par-delà des

frontières.

Le capitalisme engendre l'inflation, le chômage et la guerre. Il faut se saisir de ces manifestations pour affirmer la nécessité pour les travailleurs de défendre leur salaire, leur retraite, leurs conditions de vie, mais aussi de s'organiser autour de l'objectif d'expropriation des capitalistes et de



réorganiser l'économie sous le contrôle des travailleurs.

Pour le mouvement ouvrier, qui décida à la fin du 19^e siècle de faire du 1^{er} mai une journée de lutte internationale des travailleurs, elle devait être une démonstration de force de la seule classe capable de renverser ce système capitaliste et d'offrir ainsi à l'humanité un autre avenir, un avenir débarrassé de l'exploitation.

Ce sont ces idées du mouvement ouvrier qu'il faut de nouveau faire entendre en manifestant le 1^{er} mai prochain.

Aline Retesse

À Paris, le rendez-vous est à 14 heures, place de la République.

Seillière condamné : une goutte d'eau dans un océan de profits

Ernest-Antoine Seillière, l'ancien dirigeant du Medef et du groupe Wendel, vient d'être condamné à trois ans de prison avec sursis et 35 700 euros d'amende, pour fraude fiscale.

L'affaire a éclaté en 2007 et la justice, toujours très respectueuse quand il s'agit des grands bourgeois, a su faire preuve d'une grande mansuétude.

Le baron Seillière et treize hauts cadres de la société Wendel avaient opéré un montage financier opaque, en multipliant les sociétés écrans, dans le but d'échapper au fisc. À lui seul, Seillière avait ainsi gagné près de 79 millions et aurait dû verser 29,4 millions en impôts. On voit donc que l'amende est loin de régler sa dette.

Le Parquet national financier avait pourtant requis quatre ans de prison, dont deux ferme. La justice

a fait valoir que le baron Seillière et ses acolytes « avaient franchi la frontière entre l'optimisation fiscale et la fraude fiscale », frontière bien mince pour Seillière, tant il est vrai que ce dernier est passé maître dans l'art de jouer avec les deniers publics pour enrichir son groupe.

Ce sont les nationalisations de la branche sidérurgique, très endettée dans les années 1980, qui ont permis de relancer les affaires de la famille Wendel. Les dettes ainsi épurées par l'État, la famille a sauvé sa fortune et s'est lancée dans la finance, rachetant des sociétés comme Valéo, Capgemini, etc.

En 2008, lors de la crise financière, quand le gouvernement Sarkozy a distribué 10,5 milliards d'euros d'argent public, sous forme de prêts aux banques sans aucune contrepartie, le baron Seillière s'est fendu d'un « Chapeau Sarko! », ravi de voir l'État providence sauver les fortunes des nantis, et accessoirement la sienne. Pourtant, ce grand bourgeois, quand il était président du Medef, n'avait pas de mots assez durs à l'égard des salariés qui voulaient voir le smic augmenter, tout comme il dénonçait l'idée même de l'intervention de l'État dans les affaires des entreprises... sauf bien sûr quand il s'agissait que l'argent public revienne à lui et à ses semblables!

Aline Urbain

Tarif aérien : de haut vol!

En un an, l'augmentation du prix des billets d'avion entre l'Hexagone et les départements et collectivités d'outre-mer ont bondi en moyenne de 13,5%.

Pour les retours, les tarifs sont supérieurs, en augmentation de 14,3% en moyenne, avec de fortes disparités, à la fois pour les trajets intra-outre-mer et vers la France: ainsi, ils ont subi une hausse de 30% au départ de La Réunion!

Les compagnies aériennes se justifient en invoquant la récente hausse

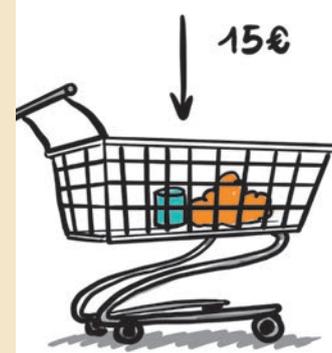
du carburant. Comme si elles étaient obligées de faire payer l'envolée du prix du kérosène à leurs clients, qui ne sont en rien responsables de l'inflation et des déséquilibres de l'économie! De plus, pour ne citer que Air France-KLM, la compagnie avait en 2020 bénéficié d'un cadeau royal de 7 milliards d'euros

offerts par l'État français, complétés par 4 milliards venant du gouvernement néerlandais.

Durant l'été, de nombreux travailleurs prennent des vols à destination de l'outre-mer ou du continent africain pour rejoindre leur famille, et ils vont payer le prix fort, s'ils y arrivent, pour enrichir les actionnaires des compagnies.

M. L.

CLUB DES TRAVAILLEURS : COURSES DE FIN DE MOIS



CLUBS DE RICHES : L'ENSEMBLE POUR



CAC 40 : les patrons s'éclatent

Alors que les travailleurs voient leur pouvoir d'achat fondre comme neige au soleil à cause de l'inflation, la rémunération des dirigeants des entreprises du CAC 40 a quasiment doublé en 2021.

Pendant la campagne électorale et malgré les propos démagogiques des uns et des autres promettant des améliorations pour les travailleurs, les actionnaires n'ont pas hésité à verser en moyenne 8,7 millions d'euros par dirigeant des groupes du CAC 40 en 2021.

Les actionnaires affichent clairement la couleur: pas d'augmentations de salaire pour les centaines de milliers de travailleurs qui produisent les richesses, et des récompenses pour les dirigeants de ces groupes qui aggravent l'exploitation des travailleurs et augmentent la fortune des capitalistes. Au point que ceux-ci peuvent verser des millions aux PDG, quand ils gagnent eux-mêmes des milliards. Et ce n'est pas Macron, fraîchement

élu, ou sa concurrente du deuxième tour, Le Pen, qui y voient le moindre problème. Lors du débat de l'entre-deux-tours, ils ont tous les deux expliqué qu'un président de la République ne pouvait décider ni des salaires ni des primes.

Les capitalistes sont effectivement les seuls à décider des salaires. Ce n'est pas à l'Élysée que ces choix se font. Les salariés d'Amazon, de Thales, Safran et Dassault l'ont bien compris, et c'est pour cela qu'ils se sont mobilisés pour des augmentations de salaire.

Comme eux, tous les travailleurs n'ont rien à attendre du futur gouvernement: les augmentations de salaire seront à arracher aux actionnaires par des luttes et des grèves.

Joséphine Sina

Santé : à bas le secret des affaires !

Vendredi 8 avril, le Conseil d'État a décidé de lever partiellement le secret des affaires pour les dispositifs médicaux (stimulateurs cardiaques, stents, mèches vaginales, prothèses mammaires, etc.). En 2018, une enquête menée par plus de 250 journalistes avait révélé un scandale autour de la fourniture de ces dispositifs.

Rien qu'aux USA, on avait compté plus de 82 000 morts, 1,7 million de blessés et 3,6 millions de défaillances. Mais l'opacité la plus grande, secret des affaires oblige, permet aux industriels de refuser de communiquer leurs données. Ainsi, en France, l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) ne connaissait même pas en 2010 le nombre de ces dispositifs, qui se situeraient entre 800 000 et 2 millions. Dans leur enquête, les journalistes avaient montré que les autorités de santé justifiaient le secret des affaires du fait que « toute

divulgaration porte atteinte aux intérêts commerciaux, car ils comprennent des informations industrielles ».

Après l'enquête de 2018, le journal *Le Monde* avait finalement obtenu que le laboratoire LNE, qui a en France le monopole de la certification de ces dispositifs, soit obligé en octobre 2020 de donner la liste de ceux qui ont obtenu la certification européenne (CE). Mais la liste de ceux qui ne l'avaient pas acquise restait secrète. En pratique, des dispositifs refusés en France pouvaient donc être mis sur le marché en présentant une

certification obtenue dans un autre pays de l'Union européenne.

Avec la décision du 8 avril, il y a maintenant obligation de connaître ces dispositifs non homologués CE mais vendus quand même en France. Mais le diable est dans les détails, et le Conseil d'État a renvoyé au tribunal administratif le soin de déterminer les modalités pratiques de la communication de cette liste. Pire, une telle publication pourrait être refusée « dans le cas où la demande... entraînerait une charge de travail disproportionnée » !

Les industriels font feu de tout bois pour garder leurs secrets et cacher leurs responsabilités, mais ils peuvent aussi largement compter sur les autorités de santé des pays.

Cédric Duval

Réfugiés d'Ukraine : une discrimination inacceptable

Une tribune signée par plusieurs présidents d'université dénonce la ségrégation opérée par la France dans l'accueil des étudiants réfugiés d'Ukraine.

De nombreux étudiants étrangers, d'origine africaine, pakistanaise ou autre, qui faisaient leurs études en Ukraine, ont fui, comme des millions d'Ukrainiens victimes de discriminations pendant leur exil forcé, refusés dans les bus, parqués aux frontières, pour laisser passer les Ukrainiens en premier. Ceux qui le voulaient ont eu du mal à rejoindre la France. Aujourd'hui, ils se voient

refuser le droit d'asile et sont menacés de recevoir un OQTF (ordre de quitter le territoire français) parce qu'ils ne disposent pour l'instant que d'une autorisation provisoire de séjour de 30 jours, au prétexte qu'ils peuvent rentrer dans leur pays.

Selon une disposition de l'Union européenne et une circulaire du gouvernement français datant du 22 mars, les ressortissants

étrangers disposant d'un titre de séjour valable en Ukraine sont « invités » à rentrer chez eux si la situation de leur pays le permet. Pour les autres, il leur faut faire la preuve qu'ils sont inscrits dans une université. Pire, l'appréciation de cette directive est laissée aux préfetures. Celle des Alpes-Maritimes a ainsi interdit l'entrée du territoire à des réfugiés qui voulaient passer la frontière italienne pour rejoindre leur famille.

Cautionnées par l'État français, de nombreuses universités ne répondent à aucune demande d'inscription émanant de ces réfugiés venant d'Ukraine, mais sans les bons papiers, ce qui augmente le nombre de ceux qui ne pourront obtenir aucun titre de séjour.

Loin des caméras et des discours lénifiants du gouvernement sur la nécessité d'accueillir les réfugiés fuyant l'horreur de la guerre, ces étudiants sont empêchés de poursuivre leurs études, menacés de retourner dans un pays qu'ils avaient déjà quitté pour pouvoir étudier.

Aline Urbain



Manifestation devant le ministère de l'Éducation nationale.

École Pasteur – Saint-Denis : non aux mutations forcées !

Malgré la mobilisation nombreuse et déterminée des parents d'élèves et des enseignants, la direction académique a envoyé leur nouvelle affectation aux six enseignants de l'école Louis-Pasteur de Saint-Denis mutés de force. C'est une sanction déguisée, même si l'administration a le culot de prétendre le contraire.

Ces six professeurs enseignent pour certains depuis plus de dix ans dans cette école d'un quartier populaire réputé difficile. Ils sont soudés et militants et, comme nombre de professeurs des écoles, ils protestent contre les directives de l'Éducation nationale, prompt à exiger des évaluations mais ôtant d'année en année des moyens humains.

En septembre dernier, une nouvelle directrice, envoyée par le rectorat, avec la volonté de tout régenter et de mettre au pas l'équipe, s'est heurtée aux enseignants de l'école. Énervée de ne pas les voir plier, elle est allée s'épancher dans un journal d'extrême droite, les accusant « de faire partie du lobby LGBT », et elle a même donné des noms et des numéros de téléphone à ce journal. Malgré cela, la direction académique s'en est prise aux enseignants, les accusant d'être responsables des dysfonctionnements. Et lorsque ces derniers ont pu enfin consulter

leurs dossiers, ils étaient vides de tout élément probant ; pire, on y retrouvait les éléments de langage du journal d'extrême droite.

Depuis le 8 avril, les 19 professeurs de l'école sont en grève. Ils ont reçu le soutien d'une ancienne directrice, dont le témoignage n'a pas été retenu. Les parents ont soutenu les enseignants, le vendredi 15 avril devant la mairie de Saint-Denis, le mercredi 20 devant le ministère de l'Éducation nationale. Dans un communiqué, les parents s'inquiètent de la prochaine rentrée en mai, car à ce jour ils ne savent pas qui va remplacer les enseignants mutés.

Qu'importe si les enfants sont attachés à leur professeur, habitués à sa méthode de travail ! Les parents d'élèves dénoncent ce mépris de l'institution à l'égard de leurs enfants et des enseignants. Ils seront présents à la manifestation du 1^{er} mai et déterminés à reprendre leurs actions dès le 9 mai, jour de la rentrée.

Correspondant LO



Mobilisation à Bordeaux pour l'accueil de tous les étudiants réfugiés.

Nos lecteurs écrivent Une solidarité très sélective

Deux bailleurs sociaux, la RIVP et Paris Habitat, ont écrit à leurs locataires pour leur proposer d'héberger des Ukrainiens, et précisent qu'une association religieuse, le CASP (Centre d'action sociale protestant), prendra en charge l'accompagnement des réfugiés hébergés. Leurs locataires bénévoles pourront ainsi offrir, comme il est écrit, « une aide si précieuse quand

on arrive dans un nouveau pays dans un contexte aussi dur ».

L'initiative provoque l'indignation de nombreux locataires : nos bailleurs ne nous ont jamais proposé la moindre solidarité envers les réfugiés afghans, syriens, éthiopiens... La guerre dans leurs pays serait-elle plus douce ?

Une locataire de Paris

La guerre en Ukraine: **les surenchères de l'impérialisme**

Ces derniers jours ont vu l'attitude des dirigeants américains changer de registre quant à la guerre en Ukraine. Ils sont passés de déclarations qui se voulaient défensives à des prises de position de plus en plus offensives.

Il y a peu encore, Joe Biden, le président des États-Unis, affirmait: «*Jamais je n'envverrais les boys en Ukraine*», tout en fournissant une aide d'armes prétendues seulement de défense, «*pour soutenir le peuple ukrainien*» victime de l'agression des armées de Poutine. On n'en est plus là: l'intervention de l'impérialisme américain et de ses alliés s'est fortement intensifiée et diversifiée sur le terrain militaire, au point que, lundi 27 avril, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a estimé à propos des risques d'une troisième guerre mondiale: «*Le danger est grave, il est réel, on ne peut pas le sous-estimer.*»

L'invasion de l'Ukraine décidée par Poutine, au nom des intérêts de l'État russe, de ses oligarques et de sa bureaucratie, avec les destructions et les dizaines de milliers de morts qu'elle a entraînées, et pas seulement du côté de l'Ukraine, est un crime contre son peuple, mais aussi contre le peuple russe lui-même. Mais, et on le vérifie de plus en plus, la politique des dirigeants de l'impérialisme américain qui, sous couvert de donner la réplique à Poutine, font tout pour que, cette guerre s'éternisant, la Russie s'y épuise, n'a rien à voir avec un quelconque respect du droit des peuples.

Le secrétaire d'État

américain (ministre des Affaires étrangères), Antony Blinken, et son confrère de la Défense, Llyod Austin, viennent d'annoncer que le but de Washington est d'affaiblir le plus possible la Russie, et de déclarer: «*L'Ukraine croit qu'elle peut gagner la guerre; nous tous, ici, aussi.*» Et la Maison-Blanche d'annoncer dans la foulée une nouvelle tranche de livraisons d'armes, cette fois décrites ouvertement comme offensives, ce qui porterait, officiellement, le montant de l'aide militaire américaine à l'Ukraine à quatre milliards de dollars. Il ne s'agit plus, pour l'Occident, d'une guerre dite défensive: on en est passé à une guerre qui se veut offensive, et qui dépasse les



frontières de l'Ukraine.

En effet les impérialismes de second ordre – France, Grande-Bretagne, Allemagne aussi, avec des réticences, car leurs intérêts respectifs ne coïncident pas forcément avec ceux de l'impérialisme



Canon Caesar envoyé en Ukraine par la France.

américain – se mettent à la remorque de ce dernier, ainsi que le Japon, le Canada, etc. Ce n'est pas encore la mobilisation générale de la population de ces pays, mais leurs États commencent à se mobiliser contre la Russie. À Lavrov évoquant le risque d'une guerre mondiale, la réponse implicite des dirigeants impérialistes est: Vous parlez de troisième guerre mondiale, c'est votre droit, mais sachez que cela ne nous intimide pas, et nous le prouvons en accroissant nos fournitures d'armes.

Ce qui a changé, entre le début de la guerre en Ukraine, fin février, et aujourd'hui, fin avril, c'est simplement le constat d'un changement de rapport entre les forces en présence avec, d'un côté, les puissances impérialistes qui arment de plus en plus l'Ukraine et, d'autre part, l'affaiblissement incontestable de l'armée du Kremlin, engluée dans une guerre qui ne dit pas son nom et que

les soldats russes, pour une bonne part, mènent contre leur volonté.

Les dirigeants américains ont-ils cru que l'armée russe ne ferait qu'une bouchée de l'Ukraine? En tout cas, au début, ils ne voyaient pas l'intérêt de s'y impliquer outre mesure. Mais cela ne changeait rien au fait qu'ils sont en permanence en train d'essayer d'affaiblir la Russie, de l'entourer de missiles et de troupes de l'OTAN.

La Russie, avec son régime que domine une caste étatique parasitaire, la bureaucratie dont Poutine est le représentant en chef, reste, malgré ses milliardaires, un État à part pour l'impérialisme. C'est un régime qui a, héritage d'un très lointain passé révolutionnaire, sinon les moyens de ses ambitions, du moins des velléités de ne pas plier inconditionnellement devant les puissances capitalistes. Ce qui oppose l'impérialisme à la Russie, en définitive, c'est la volonté du

premier d'affirmer son hégémonie sur le monde entier, Russie comprise. Certes, la crise de l'économie mondiale ne l'accule pas aujourd'hui à se lancer dans une fuite en avant guerrière, même dans le cadre de sa volonté d'hégémonie, mais, comme on dit, toutes les occasions sont bonnes à prendre. Et, si l'affaiblissement de l'armée de Poutine et de son régime leur ouvre une opportunité, les dirigeants de l'impérialisme n'hésiteront pas à la saisir. Quitte, surtout si la crise du système capitaliste venait à s'emballer, à prendre le risque évoqué par Lavrov: celui de plonger le monde et ses peuples dans une troisième guerre mondiale.

Certes, il n'y a encore rien d'inéluctable à cela. Mais ce à quoi l'on assiste en Ukraine, c'est au franchissement d'un pas supplémentaire dans cette direction. Et cela doit être un signal d'alarme pour tous les peuples.

Paul Sorel

Île Maurice: **colère contre l'inflation**

Des émeutes ont éclaté jeudi 21 avril à l'île Maurice, contre la hausse des prix et les violences de la police.

Dans cette île de l'océan Indien, peuplée de 1,3 million d'habitants, l'héritage

de la colonisation et le fonctionnement du marché mondial font que la production

est entièrement orientée vers l'exportation (sucre, prêt-à-porter, poisson), et qu'une bonne partie des biens de consommation sont importés. En outre, au-delà des

paysages de carte postale associés à l'île Maurice, le niveau de vie est faible. Le salaire minimum est d'environ 210 euros par mois, et la population continue de payer un lourd tribut à la crise causée par la pandémie, le tourisme ayant notamment été paralysé pendant un an et demi. La hausse mondiale des prix est donc durement ressentie: le gaz domestique vient par exemple d'augmenter de 30% et les carburants de 25%.

Une première manifestation spontanée s'est déroulée le 21 avril dans le quartier ouvrier de Camp-Levieux, à

Rose Hill. Elle a été durement réprimée et, après avoir été brutalisée par la police. Le lendemain, huit autres localités étaient gagnées par la colère. Malgré l'interdiction de manifester, les manifestations se poursuivent et plusieurs personnes ont été blessées. Le militant arrêté a été libéré, mais les raisons de la colère sont toujours là. Il reste à espérer que cette mobilisation se poursuive sur le terrain des intérêts de classe des travailleurs, qui constituent à l'île Maurice la grande majorité de la population.

Michel Bondelet



Manifestation malgré l'interdiction.

Soudan: la population ne plie pas

Les manifestations, accompagnées de construction de barricades, continuent dans les grandes villes du Soudan contre le pouvoir des militaires, pour la libération des prisonniers politiques et contre la hausse vertigineuse des prix qui plonge la population dans la détresse.

Le mercredi 6 avril marquait le troisième anniversaire du renversement de la dictature d'Omar Al-Bachir. Ce jour-là, des milliers de personnes sont descendues dans la rue à Khartoum, Port-Soudan et dans les principales villes du pays. Un manifestant de 19 ans a été tué par la police, tandis que les forces de répression investissent un hôpital à Khartoum, y pourchassant les manifestants blessés et tirant des grenades lacrymogènes.

Après le renversement du dictateur Omar Al-Bachir il y a trois ans par les manifestations populaires, les chefs de l'armée avaient jugé préférable de donner le change, en faisant mine de partager le pouvoir avec les civils à la tête du soulèvement: les dirigeants de l'Association des professionnels soudanais

et de l'Alliance pour la liberté et le changement. Ceux-ci avaient accepté de jouer le jeu, faisant croire à la population que leur présence au gouvernement garantissait une transition rapide vers des élections et un gouvernement entièrement civil. Mais le 25 octobre 2021 les militaires, qui ne s'étaient jamais dessaisis du pouvoir réel, ont jeté le masque, emprisonnant les dirigeants civils et réprimant sauvagement les mouvements de protestation.

La hausse vertigineuse des prix, qui affame les travailleurs et ruine toute une partie de la population, constitue un motif supplémentaire de révolte. Depuis le coup d'État du 25 octobre, le prix du pain a été multiplié par dix. Bien des familles pauvres le remplacent par des lentilles, et doivent renoncer au lait et

au sucre, dont le prix a doublé. Il en va de même pour l'essence et l'électricité. Cette hausse des prix, encore plus forte que dans les autres pays africains, est aggravée par la politique des militaires, qui alimentent l'inflation en imprimant toujours plus de billets. L'arrêt de l'aide internationale contribue aussi à affamer la population. La situation est si dégradée que bien des travailleurs doivent vivre des mois sans être payés.

Incapables de venir à bout des manifestations, les chefs de l'armée cherchent aujourd'hui une issue du côté des membres de l'ancien parti d'Omar Al-Bachir, le Congrès national. Ils font sortir ses membres éminents des prisons où ils étaient enfermés pour les crimes commis sous la dictature et leur rendent leurs places dans les administrations. Les financiers qui avaient prospéré sous le régime du dictateur déchu récupèrent leurs biens confisqués par le Comité du démantèlement du régime



MARWAN ALI AP SIPA

Manifestation au Soudan début avril.

d'Omar Al-Bachir, et ce sont les membres de ce comité qui ont été emprisonnés après le 25 octobre. Toute cette mouvance, à dominante islamiste et intégriste, se structure aujourd'hui en vue d'éventuelles élections où elle servirait de soutien aux militaires. Elle leur garantirait un gouvernement civil à leur botte, ce qui aurait l'avantage de satisfaire les bailleurs de fonds internationaux, FMI, Banque mondiale et autres, tout en conservant à la junte le soutien qui ne s'est jamais

démenti de l'Égypte, de l'Arabie saoudite ou des Émirats arabes unis.

C'est ainsi au rétablissement de la dictature chassée du pouvoir en avril 2019 que la junte travaille. Pour vaincre les militaires et empêcher un tel retour en arrière, les travailleurs, qui ont montré leur courage, auront besoin de se doter d'organisations se fixant comme seul objectif de défendre leurs intérêts et ceux de la population pauvre.

Daniel Mescla

Nigeria: la malédiction des compagnies pétrolières

Au moins 110 personnes sont mortes vendredi 22 avril dans l'explosion d'une raffinerie illégale de pétrole au Nigeria. Ce drame s'ajoute à la longue liste de ceux survenus dans la région du delta du Niger, où les compagnies pétrolières occidentales extraient le pétrole pour l'exporter loin du Nigeria.



Après un incendie dans une raffinerie clandestine.

Si ce pays est le premier producteur d'Afrique, il ne possède pas de raffineries en nombre suffisant pour alimenter sa population. 90% du pétrole produit part donc à l'étranger, avant de revenir transformé en essence pour être vendu à des prix hors de portée de la population. Le prix de l'essence et du gazole, indispensables pour alimenter les véhicules et les innombrables blocs électrogènes, a

même triplé dernièrement. Tout un trafic s'est depuis longtemps développé dans la région pétrolière du delta du Niger, pour tirer profit de cette situation créée par les compagnies pétrolières. Des pirates se sont spécialisés dans le perçage des pipelines et revendent le pétrole brut ainsi récupéré à de petits raffineurs clandestins. Ceux-ci opèrent dans des installations de fortune, sans

aucune sécurité, si bien que les accidents sont fréquents. C'est autour d'une telle raffinerie qu'étaient rassemblés les quelques travailleurs faisant tourner l'activité et la foule des clients dont on a retrouvé les corps calcinés. Ils s'y approvisionnaient pour revendre ensuite l'essence dans les grandes villes.

Ceux qui opèrent ce trafic, pirates ou raffineurs, sont souvent d'anciens pêcheurs ou agriculteurs ruinés par l'activité des compagnies pétrolières. Dans le delta du Niger, tout est en effet devenu toxique par leur faute. Les déchets déversés dans l'eau s'ajoutent à la pollution générée par les torchères pour s'attaquer à toute forme de vie. Les poissons meurent, les arbres se rabougrissent, les nappes phréatiques sont polluées. Des milliers de nourrissons meurent prématurément.

C'est ainsi que les géants du pétrole assassinent la population des pays pauvres.

D. M.

Vaccins anti-Covid: un gâchis criminel

D'après une enquête réalisée par plusieurs médias, dont Le Monde, les dirigeants des pays riches ont jeté plus de 240 millions de doses de vaccins anti-Covid périmés. Et cela parce qu'ils en ont acheté beaucoup trop: trois à quatre fois plus que leur population à vacciner dans certains pays, comme la France!

Cela est d'autant plus choquant que, dans le même temps, une grande partie des pays pauvres en manquaient cruellement et en manquent toujours aujourd'hui, faute d'avoir les moyens financiers pour en acheter. Actuellement, 15% seulement de la population du continent africain est vaccinée.

Pire, selon cette même enquête, ce gâchis serait sous-estimé, car les dirigeants des pays riches ont fini par donner massivement aux pays pauvres des vaccins à la limite de la date de péremption, rendant de fait leur utilisation impossible, d'autant plus que les pays d'Afrique n'ont ni le personnel

pour administrer rapidement ces vaccins ni les infrastructures pour les conserver à très basse température dans la quasi-totalité de leurs centres de santé.

De fait, les États des pays riches ont donc sous-traité gratuitement l'élimination de ces doses périmées à des pays qui croulent déjà sous la misère, voire la famine. Résultat, des millions de doses finissent leur vie dans des décharges à ciel ouvert au Nigeria, au Soudan du Sud, au Kenya, etc., avec le risque que cela engendre une grave pollution des sols et des nappes phréatiques.

Arnaud Louvet

Rachat de Twitter : ça gazouille en Bourse

Elon Musk est en passe de racheter pour la modique somme de 41 milliards d'euros l'ensemble des actions du réseau social Twitter, "gazouiller" en français.

L'homme le plus riche du monde, et sans doute l'un des plus mégalomanes, prétend faire cette acquisition au nom de la défense de la liberté d'expression.

Mais Elon Musk, propriétaire de Tesla et de SpaceX, est d'abord un capitaliste. Ce réseau social, utilisé par 217 millions de personnes pour suivre l'actualité en temps réel et la commenter ou l'influencer, a vu ses revenus publicitaires augmenter de 86% en deux ans, pour atteindre 4,5 milliards de dollars. Et si l'entreprise était encore récemment dans le rouge, c'était uniquement pour financer une action en justice. Musk, par les profits alléché, a donc mis sur la table de quoi convaincre les actuels propriétaires de vendre.

Pour attirer sur Twitter de nouveaux utilisateurs et développer, selon les termes de Musk, son potentiel extraordinaire, il promet d'en faire « la plateforme mondiale de la liberté d'expression », en supprimant les règles d'utilisation et de modération des messages. Il s'adresse ainsi à toute la droite et à l'extrême droite

américaines qui avaient été bannies de Twitter après le coup de force contre le Capitole le 6 janvier 2021, quand le compte de Trump avait été supprimé. Musk, qui ne cache pas sa proximité avec Trump et ceux qui le suivent, leur promet un réseau sans entrave, une manière de les inviter à revenir voir ses publicités.

Mais, en fait de liberté, Musk défend surtout la sienne, celle de s'enrichir sans entrave. Il a ainsi fait taire 400 ouvriers de son usine californienne, qui militaient pour la création d'une section syndicale, en

les licenciant en 2017. En 2018, sont apparues dans la presse les menaces qu'il a proférées à l'encontre de ceux qui s'engageraient dans une activité syndicale de leur reprendre leurs stock-options. Musk, suivi par 83 millions d'abonnés, utilise les réseaux sociaux aussi bien pour influencer les cours de la Bourse que pour se fabriquer des louanges d'homme d'avant-garde, même après avoir licencié 4 000 salariés en 2018.

La liberté selon Musk et ses pairs, c'est celle des riches d'acheter les réseaux sociaux et les médias, pour pouvoir exploiter les travailleurs et s'enrichir sans contrainte.

Serge Benham



Métaux : au bonheur des spéculateurs

Le cours de nombreux métaux explose depuis des mois, en particulier ceux utilisés pour les composants électroniques, et les bénéfices des groupes miniers s'envolent avec eux.

Le cours du palladium a augmenté de 73% en un an et celui du cobalt de moitié, tandis que le prix du nickel triplait et que celui du lithium était multiplié par six. Le prix du cuivre est également en hausse, de 16% sur un an et de 81% sur cinq ans.

Indifférents au chaos introduit de ce fait dans l'économie mondiale, et moins préoccupés encore de l'impact futur sur la population, les trusts miniers et les spéculateurs sabrent le champagne. Au troisième trimestre 2021, quatre groupes miniers figuraient parmi les cinq plus gros payeurs de dividendes au monde. Au total, le secteur aurait distribué 100 milliards de dollars à ses actionnaires en 2021.

Des spéculateurs quittent le terrain des entreprises dites technologiques, dont les cours avaient flambé ces dernières années, pour aller parier sur les matières premières, augmentant l'instabilité boursière et renchérissant encore le prix des matières premières.

La dirigeante du groupe minier Eramet annonce

avec emphase le passage « d'une ère du pétrole à celle des métaux » : les besoins en cuivre pour les deux prochaines décennies seraient supérieurs à la totalité du cuivre consommé depuis le début de l'humanité, la consommation de nickel serait multipliée par trois et celle de lithium par dix-huit. La transition écologique et la baisse du recours aux énergies fossiles s'accompagnerait en effet de l'explosion des besoins en minerais.

La PDG appelle donc à tout faire pour permettre aux capitalistes français d'accaparer ces ressources stratégiques et de garantir leurs approvisionnements face à leurs concurrents. Tous ces mouvements de capitaux n'augmentent donc pas seulement la menace de crise boursière, mais risquent aussi d'accroître les tensions internationales.

Sous la direction des capitalistes, même la prétendue transition écologique peut s'avérer une source de catastrophes pour l'humanité.

Sacha Kami

Pêche illégale : des justiciers verts comme des dollars

EJF, la fondation pour la justice environnementale, basée aux États-Unis, a publié un rapport sur la pêche hauturière chinoise, pratiquée dans les eaux internationales ou dans les zones côtières de pays tiers.

On y apprend sans surprise, vu la taille du pays et son régime politique, que cette pêche est la première du monde et qu'elle est presque totalement sous contrôle de capitaux privés, quoique largement subventionnée par les fonds publics et sous protection étatique. L'enquête d'EJF relève que ses bateaux pillent sans vergogne les ressources des côtes africaines, raclent sans retenue les fonds marins, dépeuplent sans limite les océans. Les bateaux chinois ou détenus par des capitaux chinois ne respectent aucune des

réglementations sur les espèces, leur taille, la période de pêche, la quantité prélevée, etc. Ils mettent donc en danger la survie des espèces qu'ils pourchassent. Et, bien sûr, les capitaines exploitent férocelement les équipages, particulièrement lorsqu'ils sont recrutés ailleurs qu'en Chine et quasiment réduits en esclavage.

Le tableau est criant de vérité, mais il mériterait la comparaison avec les pratiques des grands pays impérialistes. Ceux-ci, français, britanniques, américains et japonais, ont derrière eux des siècles de

ravages et ils continuent allègrement. Malgré tout le vernis des lois et des règlements, les grandes pêcheries occidentales bénéficient également des subventions et de la protection de leurs États, ravagent tout autant les océans et, par le biais d'une sorte de sous-traitance, exploitent également des bateaux infâmes. EJF ne mentionne pas ce fait et on chercherait en vain un tel rapport dans ses publications.

Cette fondation n'est pas borgne de l'œil ouest : elle écoute simplement ses donateurs, c'est-à-dire une liste de milliardaires américains. On y trouve entre autre la famille Walton, propriétaire des magasins Walmart réputés pour pressurer à la fois les ouvriers



Chalutier géant.

chinois qui fabriquent leurs marchandises, les travailleurs américains qui les transportent et les vendent, et jusqu'aux clients, recrutés dans les classes populaires, qui paient cher pour une qualité médiocre. On y trouve aussi le département d'État américain, c'est-à-dire le ministère des Affaires étrangères

du premier impérialisme, concurrent-partenaire-exploiteur de la Chine, toujours prêt à dénoncer la paille dans l'œil chinois et à justifier la poutre dans l'orbite américaine.

Avec des défenseurs pareils, les poissons, pour ne pas parler des marins-esclaves, ont du souci à se faire!

Paul Galois

Viol au 36 quai des Orfèvres : les policiers acquittés

Il y a trois ans, deux policiers avaient été condamnés à sept ans de prison pour le viol d'une touriste canadienne. À l'époque, la justice avait déjà montré sa réticence à condamner des policiers. Mais huit ans après les faits, les deux accusés viennent d'être acquittés par la cour d'assises de Créteil.

Le 22 avril 2014, la jeune femme avait fait la connaissance de plusieurs policiers de la BRI dans un pub irlandais en face du 36, quai des Orfèvres. Profitant de cette soirée alcoolisée, plusieurs policiers l'avaient invitée à visiter leurs locaux. Elle en était ressortie en état de choc, dénonçant un viol en réunion commis par plusieurs policiers. Mais il n'a pas suffi qu'elle porte plainte pour être entendue.

Les deux policiers qu'elle avait clairement identifiés ont d'abord bénéficié d'un non-lieu avant que la justice ne se ravise et les renvoie devant les assises en 2019. Alors que la jeune femme dénonçait explicitement un viol, les policiers ne reconnaissaient que des actes sexuels consentis. Au bout d'un long périple, des preuves comme le texto envoyé par l'un des policiers prouvant sa volonté d'abuser de cette jeune femme et d'appeler pour cela certains de ses collègues, la présence

d'ADN des policiers sur la jeune femme et d'autres éléments avaient amené la justice à condamner les policiers à sept ans de prison en première instance.

Ceux-ci ont fait appel, et c'est lors de ce dernier procès qu'ils ont été acquittés alors que le parquet avait demandé la confirmation des peines de prison.

Les avocats des policiers se sont servis de son état de choc pour stigmatiser la victime. Celle-ci ne se rappelant pas tous les détails de la soirée, après une thérapie qui devait l'aider à oublier, les avocats des policiers

ont invoqué un manque de crédibilité. Ils ont étalé sa vie privée pour essayer de faire rimer femme libre avec femme acceptant toute relation sexuelle. Pour expliquer ce revirement de la justice, on peut imaginer que cet étalage de préjugés réactionnaires contre les femmes a permis aux policiers de bénéficier du doute et d'obtenir l'acquiescement. Ils sont ressortis libres, applaudis par leurs proches, tandis que la plaignante ressortait en larmes.

Cette affaire scandaleuse dans la forme comme dans le fond démontre une nouvelle fois que, dans cette société d'oppression, les femmes victimes de violences ne peuvent pas se contenter de faire confiance à la justice et aux institutions pour les protéger.

Marion Ajar



Ehpad Bridge : le scandale et les affaires continuent

Après Orpea et Korian, c'est au tour des Ehpad du groupe Bridge d'être accusés de graves manquements et maltraitance envers les résidents, dans une enquête réalisée par Radio France.

Depuis le début de l'année, il y a eu plusieurs journées de grève et de manifestation avec les familles des résidents dans les Ehpad de ce groupe, comme à Saint-Sernin en Ardèche et dans trois établissements du Haut-Rhin.

À l'Ehpad des Fontaines, près de Colmar, la directrice a été licenciée parce qu'elle refusait de supprimer huit postes, et depuis il y a trois aides-soignantes par étage, là où auparavant il y en avait cinq. D'après une aide-soignante, « les douches sont aléatoires. On n'a pas le temps. On a les yeux rivés sur le chrono. » Selon une autre, « les gens sont moins levés, il y a moins de temps pour leur donner à boire ou à manger ».

D'après Radio France, ce sont des pratiques courantes dans les établissements de ce groupe. Des problèmes similaires ont ainsi été dénoncés dans des Ehpad du Centre-Val-de-Loire et de Normandie. Et près de 60% des établissements accueillent plus de résidents que l'État ne le leur autorise.

Avec 34 Ehpad, le groupe Bridge est loin derrière les mastodontes du secteur : Korian et Orpea, qui à eux deux en gèrent, ou plutôt en pillent, plus de 700 en France. Mais ce petit groupe, créé en 2017 par un



ancien consultant du cabinet mondial d'audit financier Ernst & Young, compte parmi ses principaux financeurs des fonds d'investissement comme Montefiore, un groupe français qui se vante d'être un des plus profitables pour ses actionnaires en leur assurant plus de 20% de rendement par an!

Le groupe veut devenir un des dix premiers dans le secteur des maisons de retraite en France, et pour y arriver applique les mêmes méthodes que ses concurrents : bloquer les salaires et supprimer des postes, faire payer le plus cher possible les familles, diminuer le plus possible la qualité des soins et des prestations, etc. Du moment que cela rapporte, rien ne les arrête.

Arnaud Louvet

Ehpad - Bagneux : Orpea doit rendre des comptes

Jeudi 21 avril s'est ouvert à Nanterre, dans les Hauts-de-Seine, le procès pour déterminer la vérité sur la maltraitance, ou les négligences, qui auraient provoqué le décès, en 2017, d'une octogénaire de l'Ehpad du Clos des Meuniers, à Bagneux, propriété d'Orpea.

Son fils demande réparation. Il avait lui-même constaté plusieurs maltraitances comme la

malpropreté du lit de sa mère et sa dénutrition. Mais pendant cinq ans il n'a reçu aucune explication d'Orpea. Il veut un procès public pour que cela s'arrête.

Ce n'est pas la première fois qu'un procès met en cause Orpea à Bagneux et sa politique scandaleuse visant à faire du profit aux dépens des personnes dépendantes.

Correspondant LO

Mortalité infantile : en hausse, comme la pauvreté

Une récente étude scientifique vient de montrer que la mortalité infantile en France avait augmenté de 2012 à 2019. Comme le souligne un des chercheurs : « La mortalité infantile est un point d'alerte sur la santé publique. Une hausse dénote un dysfonctionnement. »

La mortalité infantile est celle qui survient avant l'âge d'un an. En France elle a baissé assez fortement jusqu'en 2005, puis plus lentement jusqu'en 2012. Mais depuis, elle a bondi de 7%, atteignant 3,56 décès pour 1000 naissances en 2019.

La France se situe ainsi au niveau de la Pologne, loin derrière la Suède ou la Finlande. Si le taux de mortalité infantile était aussi bas que dans ces pays scandinaves, on éviterait

en France chaque année 1200 décès d'enfants âgés de moins d'un an.

C'est aux Antilles, à La Réunion et en Seine-Saint-Denis que l'on retrouve les taux les plus élevés. En Martinique et en Guadeloupe, ils sont deux fois plus élevés que dans le reste du pays. En Seine-Saint-Denis, département qui concentre la population la plus pauvre de métropole, il est de 5,3 décès pour 1000 naissances, bien au-dessus de

la moyenne nationale.

Ce n'est pas une surprise de constater une corrélation entre la pauvreté et la mortalité infantile. Les conditions de vie des mères, leur santé et leur alimentation sont primordiales pour leurs nouveau-nés. Les effets de la montée de la pauvreté sont aggravés par une politique constante des autorités sanitaires, qui ont fait fermer la moitié des maternités du pays en vingt ans. Conjugué au manque croissant de pédiatres, cela met en danger la vie des enfants à naître, mais aussi des femmes qui accouchent.

Lucien Déroit



Après l'accident de Brétigny.

Accident de Brétigny : la SNCF cherche à se défaire

Lundi 25 avril, s'est ouvert le procès de la catastrophe ferroviaire de Brétigny-sur-Orge, qui a causé en juillet 2013 la mort de sept personnes et en a blessé des centaines dont plusieurs dizaines très gravement. Plusieurs associations d'usagers et des syndicats cheminots se sont portés partie civile.

La SNCF et SNCF Réseau (RFF à l'époque) sont dans le box des accusés, en tant que personnes morales. Aucun dirigeant n'est poursuivi, ni à la SNCF ni au gouvernement. La seule personne physique poursuivie et qui risque la prison, est un jeune cheminot, âgé de 24 ans à l'époque des faits, poursuivi pour n'avoir pas détecté qu'une éclisse, pièce d'aiguillage solidarissant deux rails, ne tenait plus que par un boulon sur quatre. Il serait scandaleux qu'il endosse le rôle de lampiste, alors que la SNCF porte l'entière responsabilité de cet accident, en raison de la vétusté des installations et de la baisse irresponsable des effectifs d'entretien des voies.

En effet, à partir des années 1980, l'entretien et le renouvellement du réseau ont été littéralement sacrifiés. Les budgets de maintenance ont baissé en moyenne de 3 % par an. Le nombre de kilomètres de voies renouvelées a été divisé par deux. Les effectifs ont fondu : rien qu'entre 2000 et 2012, la branche infrastructure de la SNCF a perdu 5 000

cheminots. En avril 2013, la direction régionale francilienne elle-même alertait par mail : « *Gros déficit d'agents, évalué à plus de 200 personnes* » sur Paris Rive-Gauche, dont dépend Brétigny. Et, à Brétigny même, la brigade d'entretien des voies a perdu dans la période la moitié de ses effectifs, passant de douze à six. Ainsi, le cheminot mis en examen devait contrôler seul, lors de sa tournée d'inspection, 8,4 kilomètres de voies et 24 aiguillages en cinq heures trente ! À Brétigny, à de nombreuses reprises, des cheminots et même des usagers ont alerté la SNCF sur la dangerosité de la zone, sans aucun effet.

Quelques jours après le drame, Guillaume Pepy, alors président de la SNCF, n'a pu faire autrement que de déclarer : « *L'accident a une origine technique, et nous avons dès l'origine affirmé la responsabilité pleine et entière de la SNCF dans cet accident* ». Mais la SNCF a ensuite fait obstruction à l'enquête : subornation de témoins et rétention d'informations d'après l'ordonnance de renvoi.

L'ordinateur professionnel du responsable de la maintenance a mystérieusement été volé et été retrouvé plusieurs mois plus tard, vidé de toute mémoire. La collaboration des cadres SNCF avec la justice était tellement franche et loyale que les juges ont décidé, fait rarissime, de les placer sur écoute.

Aujourd'hui, après avoir ralenti l'enquête par tous les moyens, la SNCF, par la voix de ses avocats, a prétendu à l'ouverture du procès que cet accident était imprévisible et qu'un défaut de fabrication de l'acier de la pièce par son fournisseur est la cause du déraillement. Bref, elle ne s'estime ni responsable ni coupable. D'ailleurs, si la SNCF a dû, à la suite de l'accident, contrôler en catastrophe les dizaines de milliers d'appareils de voie et programmer des travaux d'urgence, le réseau continue de vieillir : 21 % du réseau est hors d'âge et les effectifs continuent de fondre. La SNCF, soumise à l'impératif de profit, prépare de nouveaux Brétigny.

Ce procès doit durer deux mois. Espérons, pour les familles des victimes comme pour les cheminots, qu'il permettra de braquer les projecteurs sur le caractère irresponsable et criminel d'une gestion capitaliste des transports.

Christian Bernac

SNCF - Nantes : ras-le-bol aux guichets

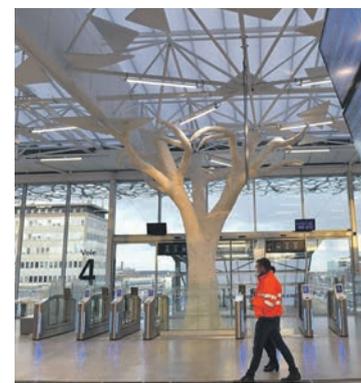
En gare de Nantes, les cheminots des guichets ont décidé de faire grève dimanche 24 et lundi 25 avril. En effet, la direction n'arrétant pas de supprimer des postes, les conditions de travail se dégradent, y compris celles des agents de sécurité ou des collègues qui nettoient la gare.

Dans cette gare presque neuve, les voyageurs sont perdus sans le service d'accueil qui a été supprimé, et ils en ont assez de devoir faire la queue pour acheter un billet de train. Il arrive parfois que cela prenne plus d'une demi-heure, et encore faut-il que les guichets soient ouverts ! Une diminution du nombre de guichetiers provoque logiquement plus d'attente et donc plus de tension et d'impatience. Ces cheminots ont bien raison de se faire entendre en se battant collectivement,

car c'est bien la direction qui est responsable de cette situation.

Ces deux jours de grève ont été l'occasion d'échanger entre collègues et de décider ensemble d'essayer d'augmenter le rapport de force, avec ceux de l'Escale, qui travaillent en gare, en refaisant grève dans quelques jours et en se réunissant à nouveau au-delà, avec tous ceux qui travaillent dans cette grande gare.

Correspondant LO



PRESE OCEAN



Nos lecteurs écrivent La Sécu coupe les vivres des malades

« *Vous avez atteint la limite de vos droits d'indemnités journalières.* » C'est par ce courrier lapidaire que de plus en plus de travailleurs en arrêt maladie sur de longues périodes se voient couper leur versement d'indemnités de la Sécurité sociale. La raison invoquée est une disposition de 2011 limitant le versement d'indemnités journalières à 360 jours sur trois ans. Comble du scandale, il n'y a pas de lettre d'avertissement, mais une coupure immédiate des revenus. Cette règle est peu connue et difficile à anticiper lorsque les arrêts sont multiples, d'autant plus que certaines affections longue durée (ALD) font l'objet d'un calcul différent.

Dans l'usine où je travaille, des salariés âgés, usés par le travail posté, en équipe, et les cadences de plus en plus intenses, se retrouvent privés du jour au lendemain de toute ressource. Ils se voient obligés de retourner au

travail car les recours sont longs et incertains. Évidemment, le patron se réjouit de cette règle qui pousse les travailleurs absents pour des raisons de santé vers l'invalidité ou le chômage.

Après la chasse aux chômeurs, les discours sur les bénéficiaires du RSA qu'il faudrait remettre au boulot, les travailleurs en arrêt maladie sont dans le collimateur. Mais la santé des travailleurs est la dernière préoccupation de ceux qui imaginent de telles dispositions, puisque le retour au travail est la meilleure façon d'aggraver les pathologies à l'origine des arrêts de travail.

L'État a le portefeuille grand ouvert pour arroser les trusts de la pharmacie, quand il s'agit du prix des vaccins ou des médicaments, mais serre le cordon de la bourse sur le cou des salariés que les problèmes de santé rendent moins productifs.

**V. G.,
un lecteur de l'Ain**

Safran – Villaroche : pour les salaires, la lutte continue !

Dans l'usine Safran de Villaroche, en Seine-et-Marne, qui assemble des moteurs d'avions, le mouvement pour 200 euros net d'augmentation de salaire est dans son troisième mois.

Qui aurait cru, au début de l'année, que les 300 ouvriers qui y participent seraient capables d'une telle détermination ? Aux débrayages quotidiens s'ajoutent de plus en plus souvent des journées entières de grève dans certains secteurs ou lors d'un temps fort dans la semaine.

La direction en est à sa deuxième lettre recommandée d'intimidation. Sans succès, elle est passée du bâton à la carotte : dernièrement, elle a annoncé 40 euros net d'augmentation supplémentaire pour les plus petits salaires à l'échelle de tout le groupe.

Qui sait ce qu'auraient pu accepter les ouvriers

au début de leur mouvement ? Mais après près de trois mois de lutte, c'est à la quasi-unanimité que ces propositions ont été refusées. Dès qu'ils ont vu ces annonces sur leur smartphone, plusieurs ouvriers de l'équipe d'après-midi ont spontanément fait sonner les palans, signal pour stopper le travail et se réunir au centre de l'atelier. Et c'est à main levée que tous ont rejeté l'offre patronale et ont annoncé leur décision de continuer, en commençant par une journée de grève totale le vendredi. Ils organisent eux-mêmes leur mouvement et continuent les débrayages.

En novembre 2021, la

direction affirmait que tout était dit après ses premières annonces de 37 euros net d'augmentation, qu'il était impossible de revenir sur ce qui avait été décidé dans les réunions patronat-syndicats. Elle a déjà commencé à manger un bout de son chapeau. Voilà comment l'impossible peut se transformer en possible.

Semaine après semaine, la mobilisation modifie peu à peu l'état d'esprit. Fiers d'avoir relevé la tête, de plus en plus conscients qu'ils sont une force, les travailleurs ne veulent plus s'incliner face au premier recul de la direction. Chaque jour, les photos du débrayage quotidien circulent sur les groupes WhatsApp, avec toujours le même commentaire : « On ne lâche rien ! »

Correspondant LO



Usines Faurecia Siedoubs : les grévistes font reculer le patron

Les deux usines Faurecia Siedoubs de Montbéliard et Étupes, dans le Doubs, comptent 900 salariés, dont 450 ouvriers intérimaires, pour la production des sièges de voitures pour les usines PSA de Sochaux et Mulhouse.

Mardi 19 avril, c'est par la grève que 400 ouvriers embauchés de toutes les équipes de ces usines, avec les syndicats CGT, CFDT et FO, ont répondu aux 2,5 % d'augmentation de salaire et aux 800 euros de prime exceptionnelle proposés par la direction. Paralysant entièrement les productions, les grévistes et les syndicats réclamaient 5 % d'augmentation et une prime exceptionnelle de 3500 euros.

La direction de Faurecia a réagi en assignant au tribunal quatorze ouvriers, dont des délégués, des huisseries se rendant tôt le matin à leur domicile, et envoyant 61 convocations à des entretiens de licenciement. Mal lui en a pris, les convocations ont été déchirées, l'huissier sur place à l'usine de Montbéliard a été mis dehors par les grévistes dès le mardi 19 avril après-midi. Les grévistes, en colère, disent qu'ils en ont assez des provocations

et qu'ils ne lâcheront pas.

À l'usine PSA de Sochaux, les ouvriers ont vu la grève d'un bon œil, car les salaires, ça les concerne aussi, et de plus en plus de voitures sont sorties sans siège des chaînes. Des délégations CGT de PSA Sochaux ont témoigné leur soutien aux grévistes, un tract d'information a été donné dans les ateliers de Sochaux. La manœuvre des sanctions n'a pas entamé la détermination des grévistes, et finalement la direction les a toutes annulées. À PSA Sochaux, 3000 voitures sans siège sont à retoucher. Au bout du compte, vendredi 22 avril, la direction de Faurecia a reculé et lâché 3,5 % d'augmentation, 2200 euros de prime exceptionnelle et payé les jours de grève.

Les grévistes ont repris le travail la tête haute et fiers de ne pas avoir fait grève pour rien.

Correspondant LO



Le Havre : la situation des soins d'urgence

Depuis plus d'un an, il y a des fermetures de services d'urgence sur la ville du Havre. Dernièrement, la petite clinique des Ormeaux, employant 250 personnes, a fermé ses Urgences adultes pour tout le week-end de Pâques.

Pendant 24 heures également, du 10 au 11 avril, les Urgences adultes de l'hôpital privé de l'Estuaire – 800 salariés – ont fait de même. Chaque fois, les dirigeants de ces établissements, appartenant à la branche européenne du groupe Ramsay Health Care, comptant au moins 150 millions de bénéficiaires l'année dernière, ont annoncé ces fermetures par médias interposés, au dernier moment, en demandant

à la population de composer soit le 15 (Samu), soit le 116117 (médecin de garde).

Par ricochet, et devant un afflux prévisible aux Urgences de l'hôpital public, celui-ci a également fait savoir, par voie de presse, qu'il fallait tout simplement faire de même : composer le 15 ou le 116117.

Les deux responsables interviewés, l'un médecin-PDG de la clinique privée, l'autre chef du service

des urgences publiques, argumentent de la même façon : « Un tiers de ceux qui viennent aux Urgences n'ont rien à y faire », et « Trop de patients se présentent spontanément pour des situations qui ne sont pas prioritaires. »

Mais la réalité est tout autre. En dix ans, la ville a perdu 80 médecins généralistes. Ils étaient 190 et ne sont plus aujourd'hui que 110 : une baisse de 42 %. Une estimation conclut que, par conséquent, environ 25000 personnes, soit 15 % de la population, n'ont pas de médecin traitant – ce médecin qui, auparavant, faisait les premiers diagnostics.

Malgré cette réalité affligeante, les établissements privés de la ville annoncent depuis des mois qu'ils vont vers la fermeture de leurs Urgences la nuit, et rien ne vient leur imposer de respecter ce service à la population. Ni le gouvernement, par l'intermédiaire de l'Agence régionale de santé, ni le président du conseil de surveillance de l'hôpital public, qui n'est autre qu'Édouard Philippe, le maire du Havre, ne protestent. Tout montre qu'ils cautionnent en fait cette diminution de ce qu'ils appellent l'offre de soins.

Voilà d'ailleurs en quels

termes le groupe Ramsay remercie le pouvoir dans son bilan financier : « Le système de garantie de financement mis en place par le gouvernement français a généré des recettes de 103 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2021. » Il déclare également avoir été « positivement [impacté] par l'augmentation tarifaire liée au financement du Ségur de la Santé. »

Tout est organisé pour aboutir à cette situation totalement contraire aux intérêts des travailleurs de ces établissements hospitaliers et de la population.

Correspondant LO

P&O Ferries : les autorités bénissent les licenciés

Depuis le 17 mars 2022, les quatre navires qui, habituellement, effectuent chacun cinq allers-retours quotidiens entre Calais et Douvres, sont à l'arrêt.

Le 17 mars, la direction de P&O décidait de licencier 800 marins sur le champ (par visio en ligne sur Zoom), leur indiquant qu'ils avaient 15 minutes pour rassembler leurs effets personnels et quitter le navire. Pour les remplacer, la compagnie a fait appel aux services de la société International Ferry Management, une agence de recrutement d'intérimaires installée à Malte. Ces marins sont payés à des tarifs défiant toute concurrence, 2 livres de l'heure, soit 2,20 euros. La législation permet qu'aucun minimum salarial ne leur soit appliqué.

Ils travaillent selon des cycles de huit semaines

à bord suivies de huit semaines à terre pour ceux qui viennent d'Europe de l'Est, et 17 semaines à bord suivies de 17 semaines à terre pour ceux qui viennent de plus loin encore, du Honduras, d'Inde, de l'île Maurice.

De plus, beaucoup des marins recrutés dans ces conditions pour P&O pensaient travailler sur des navires de croisière. En fait, ils travaillent sur des ferries d'une ligne très courte où le rythme est effréné : une heure trente de traversée, quarante-cinq minutes d'escale pour réaliser le débarquement et l'embarquement des véhicules et des passagers et, à nouveau, une heure trente de traversée,



JOHAN BEN AZZOUZ

et cela vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept.

Certains pensent déjà ne pas continuer à travailler dans ces conditions et ne veulent pas renouveler leur contrat. Cela risque de poser de gros problèmes de sécurité sur les ferries, avec des équipages qui seront en permanence composés en grande partie de navigants sans expérience.

Malgré cela, un des quatre navires de la ligne

P&O – Calais-Douvres a fini par obtenir, après les contrôles du service des Affaires maritimes britanniques, l'autorisation de reprendre la navigation, dans des conditions restreintes (transport de fret uniquement), du moins dans un premier temps. Le même contrôle doit être effectué côté français par les Affaires maritimes. On voit que les protestations du gouvernement britannique quant aux conditions scandaleuses et illégales des 800 marins étaient de pure forme.

Ce n'est pas mieux du côté français. Les autorités se moquant totalement du sort des 800 licenciés et des conditions de travail de ceux qui les remplacent. Le président de la Région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, a ainsi demandé

que « la France prenne attache avec le Royaume-Uni pour que les autorisations nécessaires à la reprise de la navigation soient attribuées sans délai aux trois navires de P&O affectés à la route Calais-Douvres », du fait de l'effet « très négatif pour l'économie régionale et nationale ».

Mardi 19 avril, un rassemblement de protestation de personnel navigant et sédentaire a eu lieu à Calais à l'appel de la CGT. La CGT, la CFDT, la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), réclament que les marins embarqués sur des navires faisant du transport intracommunautaire bénéficient de la meilleure des conventions collectives pour les marins d'un des pays desservis.

Cela serait bien le moins !
Correspondant LO

Plantation Bois-Debout Guadeloupe : l'exploitation tue

Un ouvrier de 52 ans est mort jeudi 21 avril sur la plantation Bois-Debout à Capesterre-Belle-Eau, en Guadeloupe. Il a été victime d'un malaise alors qu'il transportait un régime de bananes qui lui est tombé sur le corps. En raison de son état de santé, il avait été déclaré inapte à ce travail extrêmement dur.

Un régime de banane pèse jusqu'à 60 kg. Sur une journée de travail, un ouvrier porte jusqu'à sept tonnes de bananes sur ses épaules, et parcourt 20 km chargé de ce poids.

Au départ, le directeur de la plantation, Guillaume Block de Friberg, héritier de la famille bekée Dormoy, l'avait affecté à la pose des gaines, à savoir les sacs en plastique qui protègent contre les nuisibles les régimes encore sur le plan.

Puis, parce que, semble-t-il, il manquait du personnel, il l'a déplacé au transport.

Vu la pénibilité, un accord d'entreprise précise que ce travail ne doit pas être effectué au-delà de 45 ans. Comme l'a précisé le représentant syndical CGTG sur la plantation, il existe des moyens mécaniques pour acheminer les bananes depuis le plan jusqu'au hangar où elles sont traitées. Mais pour éviter une dépense, les

planteurs préfèrent exploiter la sueur et le sang humains, comme au temps de l'esclavage.

Ce n'est pas le premier accident sur cette plantation. Le 26 juin 2009, un travailleur était mort suite à une chute de la plateforme d'un tracteur d'une hauteur de 2,3 mètres. En octobre 2016, un autre salarié avait été écrasé par une machine.

Le syndicat CGTG a porté plainte pour mise en danger de la vie d'autrui contre la SA Bois-Debout et ses dirigeants. Le lendemain de l'accident, les travailleurs se sont rassemblés pour un mouvement de protestation.

Marie-Céline Deshauteurs

Déchets toxiques : pollueurs, mais pas payeurs

Le gouvernement a dispensé la société Mines de Potasse d'Alsace, gestionnaire du site de Stocamine, de constituer des garanties financières.

Les 42 000 tonnes de déchets toxiques stockées dans cette ancienne mine, à Wittelsheim en Alsace, pourraient ainsi y être

définitivement enfouies. Jusqu'à 320 000 tonnes de déchets industriels dangereux – mercure, amiante, arsenic, cyanure, etc. – devaient être stockées, jusqu'à ce qu'un incendie en 2002 ait stoppé l'activité.

Depuis, les opposants au projet dénoncent le danger qui pèse sur la nappe

phréatique alimentant 7 millions de personnes. Leur méfiance est bien légitime : non seulement ces entreprises sont avant tout préoccupées par leurs profits, mais en plus, grâce au gouvernement, elles n'auront même pas à payer pour les éventuels dégâts.

U. B.

Thales : pas d'embargo pour les profits

Thales est accusé d'avoir fourni récemment à l'armée russe des armes utilisées aujourd'hui contre les civils ukrainiens, alors que la Russie est sous embargo pour ce type de marchandises depuis 2015.

Le marchand de canons français a commencé par faire répondre que son matériel n'était pas destiné à tuer des civils. Il est bien connu que les généraux achètent des armes pour emballer des œufs de Pâques en famille ! Puis l'industriel, après avoir consulté les services compétents, a répondu que les armes en question avaient été commandées avant 2015, donc avant l'embargo pour cause de rattachement de la Crimée à la Russie. Or la décision européenne était prudemment assortie d'une clause stipulant que les commandes d'armes antérieures

à l'embargo devaient être honorées. Le ministère des Armées a, comme toujours, servi d'attaché de presse au marchand de mort violente et confirmé ses arguties juridiques.

Vendre des armes à qui peut les payer, c'est la raison d'être d'industriels comme Thales, Dassault et tous les autres. S'offusquer de certains des crimes commis avec ce matériel, c'est le rôle des moralistes à géométrie variable, compréhensifs quand Thales fournit l'Arabie saoudite, et muets lorsqu'il équipe l'armée française.

Paul Galois

Téléphonie : le cuivre rapporte toujours

Tous les opérateurs téléphoniques, Orange, SFR, Bouygues ou Free, veulent faire basculer leurs abonnés vers la fibre optique, en le leur faisant payer.

Avec les gros débits que permettent les nouvelles technologies optiques, les opérateurs espèrent vendre toujours plus de nouveaux produits, comme des abonnements à des chaînes de télévision supplémentaires. Ils espèrent accroître leur marché de cette manière. Et les millions de personnes souhaitant une simple ligne téléphonique ou une connexion Internet de débit modeste ne rentrent pas dans leurs plans commerciaux.

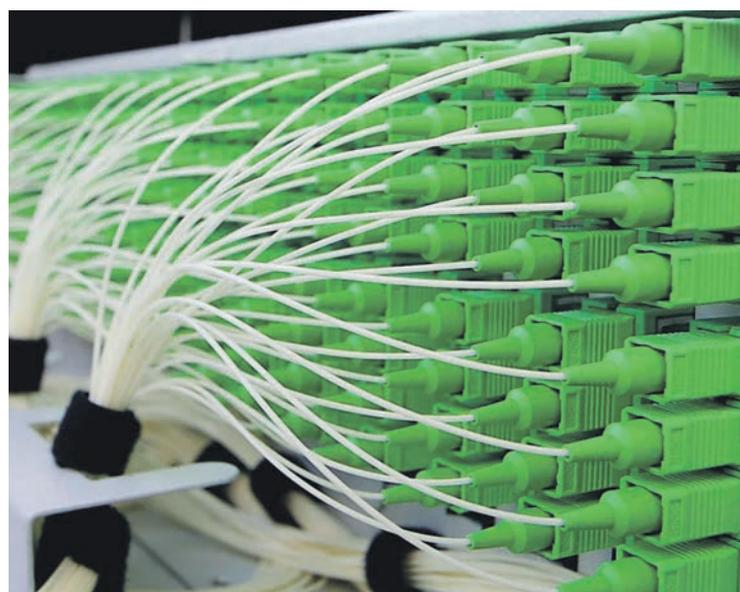
Orange, en accord avec tous les autres opérateurs, a donc annoncé la fin du

réseau téléphonique en cuivre d'ici quelques années, au plus tard en 2030. Et entre-temps, l'opérateur profite de sa position de monopole pour imposer des tarifs exorbitants sur les abonnements traditionnels. Au point que les 21,5 millions d'abonnés encore connectés au réseau cuivre rapportent chaque année à Orange près de 2 milliards d'euros.

En plus, ce réseau cuivre ne coûte presque plus rien à Orange. Il a été mis en place par le service public des télécoms dans les années 1960. Il avait permis à quasiment

toute la population d'avoir le téléphone à la maison. Aujourd'hui il est vétuste, car Orange ne veut plus mettre les moyens pour l'entretenir, quelles qu'en soient les conséquences. L'année dernière, il y avait eu une panne des numéros d'appel d'urgence (Samu, pompiers ou police secours) qui avait duré toute une nuit, suite au manque de maintenance.

Mais le réseau fibre optique subit la même logique. Les grands opérateurs se déchargent complètement de son entretien. Pour la moindre panne, ce sont des sous-traitants de sous-traitants qui interviennent. Et l'annonce par Orange de la fin de son contrat avec la société Scopelec, qui



LA VOIX DU NORD

Installation de fibre optique.

s'occupait de cette maintenance, rentre dans ce plan d'économies. Les salariés de cette entreprise le paient

directement de leur emploi, et la population le paiera de la dégradation du service.

Pierre Royan

Scopelec : non aux suppressions d'emplois !

La Scopelec, une coopérative de 3 600 salariés, existe depuis 1973. Elle est spécialisée aujourd'hui dans l'installation et la maintenance du réseau téléphonique (cuivre et fibre optique).

Elle travaillait pour Orange depuis des années, mais les dirigeants d'Orange ont trouvé d'autres sous-traitants qui ont cassé les prix. Et ils n'ont pas renouvelé la plupart de leurs contrats avec la Scopelec qui a perdu d'un coup 40%

de son chiffre d'affaires.

Cette chute de la commande a privé d'activité près de 1 500 salariés, sur les 3 600. 700 emplois ont déjà disparu. Une partie des salariés auraient retrouvé un emploi chez les concurrents qui ont

repris les contrats de la Scopelec, mais dans quelles conditions ? De plus, les dirigeants de Scopelec ont annoncé entre 800 et 900 licenciements, que la société, qui est endettée, ne pourra pas assumer, risquant le dépôt de bilan.

Orange, dont l'État est encore un actionnaire important, avec 23 % des actions, a accordé une prolongation

de certains contrats. Mais, selon un des représentants syndicaux de Scopelec, ce n'est qu'un sursis qui ne permettra pas « d'assurer la pérennité du groupe et ne semble viser qu'à gérer un agenda électoral. »

Depuis plusieurs mois, il y a eu des rassemblements de travailleurs de cette entreprise sur différents sites : en Occitanie, en

Charente ou en Normandie. Et jeudi 21 avril, juste avant le premier tour de l'élection présidentielle, une manifestation a aussi été organisée à Paris.

Il se peut que les plans des dirigeants d'Orange, qui sont les premiers responsables de cette catastrophe sociale, ne se déroulent pas sans accrocs.

P. R.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Fête de Lutte ouvrière, les 27, 28 et 29 mai



Débats au chapiteau Karl Marx

- **Nathalie Arthaud** : pour son livre *Communiste, révolutionnaire, internationaliste !*
- **Michèle Audin** : *La Semaine sanglante, mai 1871*
- **William Blanc/Christophe Naudin** : *Charles Martel et la bataille de Poitiers*
- **Collectif des travailleurs sans-papiers de Vitry** : la lutte de grévistes sans-papiers
- **Jean-Jacques Marie** : *Des Gamins contre Staline*
- **Jean-Paul Demoule** : *Homo migrans, de la sortie d'Afrique au grand confinement*
- **Pitrima Govi Mattei** : *Contre l'oubli et l'indifférence, récits de migrants*
- **Judith Magre** : lectures
- **Dominique Manotti** : *Marseille 73*
- **Marco Wolf** : La science produit des scientifiques ou de la société
- **Frédéric Paulin** : *La grande peur du petit Blanc*
- **Sylvie Thénault** : *Les ratonnades d'Alger 1956*



Au village médiéval

Les ateliers du Moyen Âge : la forge médiévale, la calligraphie, la vannerie, le travail du bois...

Des spectacles : les jeux médiévaux, la mise en armure, la démonstration d'escrime médiévale, le *Procès du cochon*, les jongleurs, les acrobates, les danseurs, les conteurs, les diseurs de poèmes médiévaux...

Des conférences : la légende du roi Arthur, la justice médiévale...



Au Chapiteau scientifique

- **Samuel Alizon** (chercheur en écologie)
- **Patrick Berche** (médecin)
- **Cléo Bertelsmeier** (écologie et évolution)
- **Laure Bonnaud-Ponticelli** (chercheuse en biologie)
- **Céline Bon** (paléogénéticienne)
- **Olivier Blin** (archéologue)
- **Valérie Delattre** (archéologue)
- **Alain Dutech** (chercheur en informatique)
- **Caroline Freissinet** (astrochimiste)
- **René Frydman** (pionnier de la fécondation in vitro)
- **Pierre Olivier Lagage** (astrophysicien)
- **Roland Lehoucq** (astrophysicien)
- **Philippe Lorquet** (archéologue)
- **Francis Martin** (chercheur)
- **Vincent Mourre** (archéologue)
- **Marc Peschanski** (biologiste-chercheur)
- **Stephen Rostain** (archéologue)

Et aussi...

- Un parcours dans les arbres
- Cinq librairies
- Des forums politiques
- La Cité des Arts
- Un préhisto-parc
- Deux cinémas

Meetings de Nathalie Arthaud

Samedi 28 et dimanche 29 à 15 heures



Les concerts

- **Souad Massi**, chanteuse chaâbi folk
- **Delgres**, blues créole
- **Martha Fields**, country-folk
- **El Gato Negro**, musique latino
- **Radio Babel Marseille**, combo polyphonique

Côté pratique

Le week-end de l'Ascension, vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mai, à Presles, dans le Val-d'Oise (30 km de Paris), dans un grand parc boisé.

La carte d'entrée

La carte est valable pendant les trois jours de la fête. Elle coûte 15 euros en prévente, 25 euros sur place. L'entrée est gratuite pour les enfants accompagnés de moins de 14 ans.

Les bons d'achat

Pour obtenir à l'avance 20% de réduction sur tous vos achats à l'intérieur de la fête, des bons d'achat sont disponibles. Vous les payez 4 euros pour 5 euros de pouvoir d'achat.

Cartes et bons d'achat sont disponibles auprès de nos militants et sur Internet.

Renseignements, programme, vente de cartes et bons :

<https://fete.lutte-ouvriere.org>